

**EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS**

\*\*\*\*\*

Nombre de membres en exercice : 26

Séance du 11 mars 2025

Nombre de membres présents : 18

L'an deux mil vingt-cinq et le onze mars à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Patrick PLICQUE, Maire

Ont pris part à la délibération : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation

05/03/2025

Date d'affichage

05/03/2025

Objet de la délibération n° 07-2025

Administration – Approbation du procès-verbal de la séance 11 février 2025

Présents

JP. CUIOS, C. ROMERO, F. GARRIGUES, S. MAZAS, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO, S. PRADELLES, C. CLERGEAU, F. ESTEVES, A. TAHRI, JF. MULLER, M. PLANA, I. CERE, RM. MARTINEZ FUENTE, O. RACAUD, JC. LAPASSE, H. DUTKO.

Absents excusés

C. DEBONS, A. SECUA, C. PAVAILLER, E. UMUTESI, A. CIERCOLES, JC. MALTHIE, ME. RAYSSAC ORRIT, D. DOUMERC

Pouvoirs

D. DOUMERC à P. PLICQUE | C. PAVAILLER à C. CLERGEAU

Mme Cynthia CLERGEAU a été nommée secrétaire

Délibération n° 01

Monsieur le Maire soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante le procès-verbal de la séance du 11 février 2025 et demande aux conseillers s'ils ont des observations à formuler.

Il est précisé que l'ensemble des observations soumises préalablement ont été prises en compte.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à 20 voix POUR,

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 février 2025

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,  
